



Vente de mon bien loué mais qui ne le sera plus

Par **tess ludo**, le **18/10/2018** à **18:23**

Bonjour j'explique ma situation j'ai trouvé un accord avec une personne pour vendre un bien locatif , un compromis de vente à été signé les 10 jours de rétractation passé reste plus que l'accord de la banque pour l'acheteur qui ne sera pas un soucis.

Je dois signer chez le notaire au mois de décembre mais le problème est que ma locataire m'a annoncé qu'elle allait partir d'ici 1 mois ce qui veut dire que le bien risque de ne pas être loué au moment de la vente, l'acheteur peut il se désister? que risque je? je suis un peu dans l'embarras car je ne sais pas quoi faire merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **18/10/2018** à **18:53**

Bonjour

Vous devez contacter votre acheteur et lui parler franchement.

Il peut trouver un nouveau locataire rapidement et vous ne savez pas s'il n'en profitera pas pour quelques travaux...